

CERTIFICAT HETSL

# Certificat HETSL à la coordination de l'accueil familial de jour

Haute école de travail social  
et de la santé Lausanne

HE  
TSL

### Introduction

---

Cette formation s'inscrit dans un contexte évolutif marqué par le développement des politiques sociales liées aux modes d'accueil extrafamiliaux. Dans plusieurs cantons, les lois et/ou directives relatives à l'accueil extrafamilial évoluent dans le sens d'un encouragement à la professionnalisation du travail socio-éducatif et aux garanties qu'elles contribuent à donner à la qualité de l'accueil.

La fonction de coordination se professionnalise et se complexifie, nécessitant ainsi une connaissance approfondie des enjeux politiques, des évolutions sociales, des attentes familiales ainsi que des besoins des enfants.

### Public cible

---

La formation s'adresse à toute personne travaillant comme coordinatrice ou coordinateur de réseau ou de structure d'accueil familial de jour. Elle a comme objectif de développer les compétences requises pour cette fonction, en construisant une vision globale des processus mis en œuvre lors de l'accueil familial de jour dans le cadre de l'application de l'Ordonnance fédérale réglant le placement d'enfants du 19 octobre 1977 (état le 20 juin 2017) et en tenant compte des particularités liées aux exigences de chaque canton romand.

Elle permet d'obtenir un certificat HETSL en coordination de l'accueil familial de jour, reconnu par les services cantonaux de Suisse romande responsables de l'accueil familial de jour et correspondant, en termes d'heures investies, à 15 crédits ECTS.

### Compétences visées

---

Au terme de la formation, la coordinatrice ou le coordinateur devra avoir acquis les compétences suivantes :

- 1) **Compétences à définir sa fonction et son rôle**  
*Développer / renforcer son identité professionnelle et situer sa fonction et son rôle dans un contexte institutionnel, en tenant compte des prescriptions et cadres légaux en vigueur.*
- 2) **Compétences contextuelles**  
*Identifier les différents enjeux ainsi que les logiques qui traversent son contexte d'intervention.*
- 3) **Compétences organisationnelles**  
*Organiser, anticiper et assurer la gestion d'un réseau ou d'une structure de coordination d'accueil familial de jour dans une vision globale.*
- 4) **Compétences d'évaluation et d'analyse**  
*Évaluer la qualité des accueils et favoriser l'amélioration continue de ceux-ci, en tenant compte des prescriptions en vigueur.*
- 5) **Compétences d'encadrement**  
*Développer des outils et des repères pour encadrer et appuyer les accueillant·e·s dans leur travail quotidien.*
- 6) **Compétences relationnelles**  
*Développer des outils de communication, d'écoute et d'observation en lien avec sa fonction et mission (accompagnement et surveillance des accueils).*
- 7) **Compétences d'auto-évaluation**  
*Développer sa capacité à se questionner sur sa pratique et à mobiliser les ressources de son environnement (y compris sur un plan institutionnel).*

## Organisation de la formation

---

Ce certificat à la coordination de l'accueil familial de jour est composé de trois modules de formation qui se déclinent de la manière suivante (selon dates de cours mentionnées dans le calendrier de formation disponible sur notre site internet) :

### **Module 1 – Contexte et cadre d'intervention de la coordinatrice ou du coordinateur : évolutions, logiques et enjeux pour la pratique**

Responsable du module : Anne-Françoise Pont Chamot, HETSL.

Prendre en compte les évolutions et tendances générales (au niveau politique, juridique, social...) afin de situer le contexte d'intervention de la coordinatrice ou du coordinateur, ainsi que les différentes logiques et/ou champs de tension qui sous-tendent et traversent celui-ci.

### **Module 2 – Positionnement de la coordinatrice ou du coordinateur dans son contexte d'intervention**

Co-responsables du module : Anne-Françoise Pont Chamot et Robert Frund, HETSL.

Dans la continuité du module 1, ce module vise à permettre aux coordinatrices ou coordinateurs de travailler sur leur positionnement et posture professionnels, tenant compte de leur statut, fonction et rôle et des enjeux propres à leur contexte.

### **Module 3 – Conception et développement de projet (module transversal)**

Co-responsables du module : Anne-Françoise Pont Chamot et Robert Frund, HETSL.

Acquérir et expérimenter les outils méthodologiques pour construire et gérer un projet dans une structure d'accueil familial de jour.

Ce module 3, transversal à la formation, prendra place parallèlement au module 2. Il accompagnera les participant·e·s dans la réalisation de leur travail de certification.

## Modalités pédagogiques

---

Les options pédagogiques et les moyens didactiques envisagés pour cette formation se réfèrent aux principes et méthodes de la formation des adultes. Il sera notamment fait appel à l'analyse de pratique en petits groupes (module 2) et au travail par projet (module 3), lesquels soutiendront le développement et/ou le renforcement de compétences effectives et utiles à la pratique de coordinatrice-coordinateur.

## Lieu de la formation et horaires

---

HETSL Lausanne, chemin des Abeilles 14, 1010 Lausanne

Horaires des cours : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

## Conditions et procédure d'admission

---

Pour accéder au programme de formation, les candidat·e·s doivent satisfaire aux conditions cumulatives suivantes :

- Avoir 25 ans révolus
- Occuper une fonction de coordination à l'accueil familial de jour

## Formation à la coordination de l'accueil familial de jour 2025-2027

Être titulaire :

- *d'un titre d'une école supérieure (ES) du domaine social, filière « éducation de l'enfance » ou « éducation sociale »*
- ou
- *d'un titre d'une Haute école spécialisée (HES) dans les domaines de la santé ou du social ou titre d'une Haute école pédagogique*
- ou
- *d'une décision de reconnaissance d'un titre étranger comme valant les titres ci-dessus.*

Pour les participant·e·s dont les autorités cantonales n'exigent pas ces titres pour l'entrée en fonction de coordinatrice ou coordinateur de l'AFJ, une **admission sur dossier** est possible sous réserve des conditions précisées dans le règlement de la formation.

Veillez cependant noter que dans ce cas de figure, la formation obligatoire sur la conduite d'entretien intitulée « L'art de l'écoute », animée par Mme Barbara Zbinden, travailleuse sociale, formatrice d'adultes et superviseuse, aura lieu **les 1er, 2 et 3 octobre 2025 à la HETSL. Les coûts liés au suivi de cette formation (CHF 750.-) sont en sus de l'écolage.**

La décision d'admission intervient à l'issue de l'entier de cette procédure d'admission sur dossier.

### Reconnaissance d'acquis

---

Cf. Règlement de la formation.

### Certification

---

Pour obtenir la certification, tous les modules doivent être validés, ce qui implique un travail personnel effectué en dehors des heures de cours.

Lorsque la·le participant·e à la formation continue recourt à l'IA dans le contexte de la formation et des travaux de module ou de certification, elle·il est tenu·e de l'annoncer clairement selon les consignes transmises par le comité pédagogique de la formation. Ces consignes sont mises à disposition sur l'espace Moodle de la formation, tout comme la directive Re253 sur laquelle elles se fondent.

### Conditions de certification

---

Les conditions d'obtention du certificat sont les suivantes :

- Présence aux 24 jours de formation. Au-delà de 20 % d'absence, un travail complémentaire est exigé. Ces compléments peuvent être négociés avec l'enseignant·e dans le délai imparti par le·la responsable de la formation.
- Pour obtenir le certificat HETSL à la coordination de l'accueil familial de jour, les participant·e·s doivent obtenir les crédits correspondant à la validation des trois modules (y compris la soutenance orale du travail de certification).
- Règlement des exigences financières.
- Rester en emploi dans une fonction de coordinatrice ou de coordinateur.

## Finance d'inscription et frais de formation

---

- Finance d'inscription : CHF 200.- payables lors de l'inscription.
- Le coût de la formation se monte à CHF 6000.--. facturés et payables après confirmation de l'admission.

Les participant·e·s sont personnellement responsables du paiement de leur formation, indépendamment du fait qu'elles ou ils reçoivent ou non des subsides.

Les conditions financières complètes et les modalités de désistement sont détaillées dans le règlement de la formation.

## Modalités d'inscription

---

L'inscription se fait sur la page de la formation :

<https://www.hetsl.ch/formation-continue/formations-certifiantes-hetsl/formation-a-la-coordination-de-laccueil-familial-de-jour>

Le délai d'inscription est fixé au 26 juin 2025.

## Renseignements et personnes de contact

---

### **Mme Anne-Françoise Pont Chamot**

Responsable de la formation

[anne-francoise.pont-chamot@hetsl.ch](mailto:anne-francoise.pont-chamot@hetsl.ch)

### **Mme Carole de Torrenté**

Responsable administrative de la formation

Carole de Torrenté : [carole.detorrente@hetsl.ch](mailto:carole.detorrente@hetsl.ch)

Haute école de travail social et de la santé Lausanne

Unité de formation continue

Ch. des Abeilles 14

CH-1010 Lausanne

Tél. +41 (0)21 651 03 19